

Proposition présentée par les députés:

M^{mes} et MM. Jean Rémy Roulet, Janine Berberat, Pierre Ducrest, Gilles Desplanches, Stéphanie Ruegsegger, Pierre Marti, Jean-Marc Odier, Bernard Lescaze et Thomas Büchi

Date de dépôt: 28 mars 2000

Messagerie

Proposition de motion pour une politique industrielle tournée vers l'avenir

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la perte en trois ans, selon les statistiques du recensement fédéral des entreprises de 1998, de 37 % de places de travail dans l'industrie des équipements électriques et de 30 % des emplois dans le secteur de la métallurgie ;
- en dix ans, de 1985 à 1995, la disparition de 10.000 emplois dans le secteur industriel genevois, dont 4.000 emplois ces trois dernières années ;
- le départ de grandes entreprises industrielles en 1999, telles que BAT ou la disparition d'autres plus petites comme Filinter et la suppression d'une centaine d'emplois en l'an 2000 chez Metalor et chez Sécheron ;
- l'absence d'une véritable politique industrielle à Genève,

invite le Conseil d'Etat

- à mieux valoriser la formation professionnelle des métiers liés à l'industrie, en intensifiant notamment les contacts entre l'Ecole d'ingénieurs et les industriels ;
- à faire bénéficier l'industrie de conditions fiscales particulières favorisant l'emploi et l'investissement ;
- à assurer une meilleure diffusion de toutes les aides étatiques existantes disponibles au démarrage et au développement d'entreprises industrielles ;
- à octroyer des conditions tarifaires préférentielles aux petites et moyennes entreprises industrielles dans leurs achats de fluides distribués par les Services industriels de Genève ;
- à renforcer la promotion des zones industrielles ;
- à créer un groupe de travail interdépartemental, placé sous l'égide du Département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures, chargé de mettre sur pied ces aides concrètes à l'industrie et d'en évaluer les effets.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'industrie genevoise traverse une période de mutation importante. Celle-ci se traduit certes par une diminution des emplois dans ce secteur. Néanmoins, les gains de productivité y sont importants, grâce notamment à l'introduction de l'électronique dans la plupart des procédés de fabrication mécanique et à l'Internet dans tous les processus d'échanges de données, que celles-ci soient techniques, financières, comptables ou commerciales.

Cette mutation n'est pas propre à notre canton. Elle concerne l'ensemble de notre pays dont la vocation industrielle est reconnue loin à la ronde. L'industrie genevoise, comme l'industrie suisse, est une industrie à haute valeur ajoutée, respectueuse de l'environnement mais qui nécessite une attention particulière de la part des collectivités publiques. En effet ces dernières doivent s'assurer d'un juste équilibre entre les différentes activités économiques. Notre canton, avec près de 85 % d'emplois dans le secteur des services, est un des plus tertiariés de Suisse, ce qui fait certes sa force actuelle. Néanmoins, sans aller vers des excès de soutien étatique, il paraît raisonnable d'éviter la monoculture économique au risque, en cas de crises conjoncturelles et structurelles majeures, de faire face à une économie entièrement sinistrée.

Il faut encore souligner le fait que l'industrie genevoise est avant tout constituée de PME, hormis les secteurs de l'horlogerie et de la chimie. Elles représentent 5'000 emplois. Elles ont donc besoins d'appuis logistiques et financiers pour développer leurs sites de production à Genève. La qualité des infrastructures est telle que produire à Genève reste tout à fait concevable compte tenu du fait que la main-d'œuvre y est en plus très qualifiée.

Par ailleurs, cette politique industrielle cantonale s'appuiera sur l'actuel Office de promotion de l'industrie (OPI), dont l'objectif est d'ouvrir des marchés internationaux aux industriels de la place.

En instaurant pour nos industriels une politique sectorielle cohérente doublée d'une promotion économique efficace, l'Etat permettra à ce secteur de traverser sa mue technologique avec plus de sérénité.

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver bon accueil à notre projet de motion.